

Pour une mort sereine !

La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

Lettre d'information n° 28 Commentaires sur le Budget prévisionnel 2018

Préambule

La quatrième résolution soumise au vote des adhérents de l'ADMD concerne le budget prévisionnel 2018 qui, comme les 3 résolutions précédentes, est intégré dans la cinquième résolution, le quitus demandé par le conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2017. Voici donc nos commentaires sur le budget prévisionnel, notre prochaine lettre concernera le quitus.

Avertissement

Le texte qui suit comporte des tableaux sous forme de fichiers 'image'. Selon la configuration de votre messagerie, il se peut que vous ne puissiez pas voir ces tableaux, ce qui rend difficile la compréhension de notre analyse. Vous pourrez néanmoins trouver l'intégralité du texte avec les tableaux sur notre site, sous forme de fichier PDF à télécharger :

<https://www.pourunemortsereine.org/notre-lettre-d-information/>

Commentaires sur le budget prévisionnel 2018

Présenter un budget prévisionnel à l'équilibre est un exercice a priori facile, il 'suffit' d'annoncer des recettes égales aux dépenses. La difficulté est dans la réalisation de l'équilibre annoncé. Il est donc important d'avoir une bonne idée des dépenses prévisibles, et d'anticiper correctement les recettes de façon vraisemblable... et d'ajuster en réduisant certaines dépenses si l'on ne peut prévoir d'atteindre des recettes suffisantes.

Le Budget prévisionnel 2018 est annoncé à l'équilibre : les recettes sont égales aux dépenses. Est-ce crédible ? Pour répondre à cette question nous avons examiné ce qui s'est passé les années précédentes.

Tableau 1 :

Montants en euros-	Budget prévisionnel	Réalisé		
	2018	2017	2016	2015
Recettes (1)	1 867 500	1 758 053	1 732 820	1 644 548
dont (nouvelles) adhésions (4)	170 000	153 932	167 184	147 760
dont renouvellements (d'adhésions) (5)	1 500 000	1 432 073	1 360 947	1 220 250
dont adhésions bienfaitrices (dons)	170 000	160 253	164 756	147 786
Dépenses (2)	1 867 500	1 873 747	1 873 172	1 901 956
Résultat d'exploitation = (1) – (2)	0	- 115 694	- 140 352	- 257 408

(3)

(3) montant obtenu après déduction de 260 000 € de subvention du Fonds de dotation ADMD (déduits des 1 904 548 euros réalisés en 2015).

On constate que les dépenses du Budget prévisionnel 2018 sont inférieures à celles de l'exercice 2017... de 6 247 euros seulement. Il apparaît donc que, malgré un déficit de 115 694 € en 2017, **la gouvernance de l'ADMD n'envisage pas de réduire significativement ses dépenses pour l'exercice 2018.**

Le montant des recettes est la résultante du nombre d'adhérents cotisants, sachant que cette cotisation relève de tarifs différents (couples, adhésions des jeunes à 5 euros...). Les composantes principales des recettes sont :

- Les (nouvelles) adhésions
- Le renouvellement des cotisations
- Les adhésions bienfaitrices (dons)

L'évaluation des tendances de ces composantes permet de définir un montant prévisionnel de recettes avec un minimum d'incertitude.

Tableau 2 :

Année	2017	2016	2015
Nombre de nouvelles adhésions (7)	6 619	7 406	10 591
Nombre de non-renouvellement d'adhésion (sorties)	6 563	4 904	4 106
Nombre d'adhérents au 31/12	68 599	68 251	65 730
Recettes d'adhésions et renouvellements = (4) + (5) (en euros)	1 586 005	1 528 131	1 368 010
Tarif moyen des cotisation (en euros) (6)	23,12	22,39	20,81

(6) Cotisation ADMD : individuelle 26 €, couple 47€, jeunes 5 €

(4) et (5) sont extraits du Tableau 1

(7) extrait de la lettre d'information n°25 « analyse du rapport d'activité »

Le tableau 2 ci-dessus montre :

- Une tendance à la baisse du nombre des nouvelles adhésions en 2017 et 2016 (-30,1% en 2016 et -10,6% en 2017). La forte croissance de 2015 peut s'expliquer par les retombées médiatiques des affaires Lambert et Mercier.
- Une tendance au non renouvellement des adhésions (sorties) : +33,6% en 2017 par rapport à 2016 et +19,4% en 2016 par rapport à 2015. Ceci traduit généralement la non satisfaction des adhérents face à l'activité de la structure
- Une stagnation du nombre d'adhérents au 31/12 : + 0,5% en 2017 par rapport à 2016
- On note aussi une stabilité du montant des adhésions bienfaitrices (dons).
- Par contre le tarif moyen des cotisations est en augmentation. Ceci peut s'expliquer par une évolution du profil des adhérents.

Tableau 3 :

Montants en euros	Prévisionnel 2018	Réalisé 2017
Nouvelles adhésions (7)	170 000	153 932
Renouvellement d'adhésion	1 500 000	1 432 073
Adhésions bienfaitrices (dons)	170 000	160 253
Total	1 840 000	1 746 258

Le réalisé des recettes 2017 montre une augmentation de seulement 1,5% par rapport à 2016. La gouvernance pour le budget prévisionnel 2018 prévoit une augmentation des recettes totales de 6,3%. **Est-ce réalisable ? Il est fortement probable que l'exercice 2018 présentera un résultat d'exploitation déficitaire.**

Si on regarde le réalisé des années 2017, 2016 et 2015 on constate un montant des dépenses sensiblement égal d'une année à l'autre mais un déficit d'exploitation fortement négatif. Ceci démontre, année après année que **la prévision des recettes n'est pas maîtrisée et systématiquement surestimée.** C'est l'indication d'une

gestion financière faite sur les dépenses et non sur le couple recettes/dépenses.

Le 3 août 2018

Le collectif "Pour une mort sereine !"

Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet
<https://www.pourunemortsereine.org/>

Toutes nos informations sont consultables sur le site <https://www.pourunemortsereine.org>
Retrouvez-nous sur **facebook** par le lien <https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>
et sur **Twitter** : @MortSereine
Pour nous contacter : collectifag2017@gmail.com et contact@pourunemortsereine.org

Très important pour la diffusion de notre information

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à 'contact@pourunemortsereine.org' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine !"

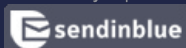
Au sein du Conseil d'Administration de l'ADMD
Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT
ont été élus sur la liste "Pour une mort sereine !"

Collectif "Pour une mort sereine"
e-mail : collectifag2017@gmail.com
webmaster :
contact@pourunemortsereine.org



Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.
Se désinscrire

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du groupe "Pour une mort sereine !"